

Encouragez notre Journal, devenez son abonné.

LE QUOTIDIEN

Organe des intérêts de la rive sud.

Société des Travaux de l'Agence de Québec, J. F. Dumontier, Palais de Justice, Boîte 48

DANS LEVIS

Sérieux Incendie a Bienville

Il cause tout un émoi chez la population. Le feu éclate à la suite d'une explosion chez M. Pierre Carbonneau. Madame Carbonneau et le pompier Blouin blessés.

DEUX MAISONS EN CENDRES

Un incendie a détruit deux maisons, hier, à Lévis, rue Montcalm. Ces maisons sont les propriétés respectives de MM. Pierre et Irénée Carbonneau.

M. Pierre Carbonneau demeure, rue Montcalm. Avec lui et son épouse demeuraient ses trois fils et leur femme et enfants. Hier après-midi, M. Irénée Carbonneau était occupé à faire les travaux de para-lèvement de son maison, en arrière de celle de son père.

Comme il voulait souder les joints de sa couverture de sa nouvelle bâtisse, il demanda à son épouse de vouloir bien prendre soin d'un vase qui était sur le poêle. Elle se mit à bouillir et durant le temps où elle était dans la chambre à coucher renversa sur le poêle. Voyant que l'odeur dans la maison devenait acre, elle revint soudain et aperçut le contenu du vase qui renversait et prenait feu. Elle voulut le mettre dehors et comme celui-ci était chaud, elle l'échappa sur le plancher. Il se produisit une explosion et le feu se communiqua dans la bâtisse, et ce, si rapidement que les occupants eurent peine à sortir.

M. Irénée Carbonneau en portant secours à sa femme et son enfant eut une main brûlée. Mme Pierre Carbonneau sortit elle aussi avec difficulté.

Le feu qui faisait rage se propagea rapidement à une grange située en arrière de la maison de M. Pierre Carbonneau et là une vache et un cheval furent brûlés. De là le feu alla à la maison de M. Irénée Carbonneau et incendia cette dernière de fond en comble. Cette dernière maison devait être occupée samedi par M. Irénée Carbonneau et sa famille.

Un pompier de la Cité de Lévis, M. Xavier Blouin a bien failli perdre la vie dans cet incendie. Il se rendit dans la maison de M. Pierre Carbonneau et tout à coup le toit et d'autres débris s'effondrèrent sur lui. M. Blouin, grâce au bon travail de ses compagnons du corps de la brigade du feu, fut retiré de sa dangereuse position. M. Blouin a eu quand même la figure, le cou, les mains brûlés. Le Dr Leblond a donné les soins requis à la victime qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les pompiers ont fait un bon travail. Malgré tout, les deux maisons et toutes les dépendances ont été détruites. Les pertes sont estimées à \$4000.00, et il n'y a aucune assurance.

DECES

Gosselin.—A Lévis, le 15 juin 1922, à l'âge de 2 ans et 2 jours, est décédé Laurent, enfant bien-aimé d'Alphonse Gosselin, employé du Bell Téléphone.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 46 rue Shaw, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

Le Cercle des Fermières de Lévis

Le Cercle des Fermières de Lévis a tenu son assemblée annuelle, hier soir, sous la présidence de M. A. Désilets du Département de l'Agriculture, à Québec. M. l'abbé Thurmel, vicaire à Notre-Dame, était présent.

Les dames dont les noms suivent ont été élues officières: Présidente, Mme Joseph Bernier; Vice-présidente, Mlle Alma Pelletier; Secrétaire, Mme Vve Ernest Lévesque; Trésorière, Mme François Jones; Bibliothécaire, Mme J. Fournier; Lectrice, Mlle W. Giguère; Déléguée, Mme Valère Roy; 1ère conseillère, Mlle Delphine Bégin; 2ème conseillère, Mme B. Turgeon.

M. l'abbé Thurmel a adressé des remerciements aux officières sortant de charge et des félicitations aux nouvelles élues.

A l'École d'Orléans

Les élèves du Collège de Lévis sont allés en pique-nique, hier, à l'île d'Orléans. Tous ont passé une agréable journée.

La Chorale des Enfants de Notre-Dame

Sous la direction de leur directeur, les enfants de la Chorale Notre-Dame ont fait un pique-nique, hier, sur les terrains des sœurs trappistes, à St-Romauld.

Feu M. Joseph Samson

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Samson, fils de M. Joseph Samson de Lévis. Il était âgé de trente ans. Nos sympathies.

Suite à la page 4

SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

Changements d'horaire

Un changement dans les horaires du convoi à passagers sera fait le 25 juin 1922.

Les informations sont maintenues entre les mains des Agents.

NAISSANCE

Lemieux.—A Notre-Dame de Lévis, le 15 juin, l'épouse de M. G. Noel Lemieux, Surintendant de la Compagnie de Téléphone Nationale, a donné naissance à un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Charles, Yves.

Parrain et marraine: M. et Madame Charles Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

Nouvelles de la Moisson

Les informations rassemblées avec l'aide de ses différentes succursales situées dans tout le Canada permettent à la Bank of Montreal de compiler des rapports périodiques sur l'état des moissons dans toutes les parties du Dominion. Ces rapports sont transmis par des fils télégraphiques particuliers aux principales villes d'où ils sont envoyés gratis, par la poste, aux personnes désirant les informations.

Si vous désirez que votre nom soit mis avec ceux qui reçoivent ces avis par la poste, notifiez-en la succursale la plus proche ou le Bureau Principal à Montréal.

BANK OF MONTREAL ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS SUCCURSALE DE LEVIS A.B. L'Homme, Gérant. UN SERVICE COMPLET DE BANQUE

PARLEMENT FEDERAL

Un débat sur la Marine

Ottawa, 16.—Vingt-sept navires de la marine marchande du Gouvernement canadien vont être mis de côté, en attendant d'être vendus. L'honorable W.C. Kennedy a annoncé cette nouvelle alors que la chambre était à discuter un crédit de \$4,360,720 destiné à constituer un prêt à la marine marchande du gouvernement. Ce montant doit être employé à combler le déficit d'opération de la compagnie durant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1921, etc.

M. McBride, progressiste de Caribou, a demandé à M. Kennedy ce que le gouvernement entendait faire des vaisseaux. "Le pays", dit-il "a en main soixante navires qui ne lui rapporteront certainement jamais rien."

Le ministre des chemins de fer répondit que l'opinion des directeurs du Canadian National coïncidait avec celle de M. McBride et que 27 navires de petites dimensions seront mis au rancart cette année pour être vendus le plus tôt possible.

L'hon. A.K. McLean, libéral de Halifax, dit que ces navires, construits comme mesure de guerre, ne peuvent rien payer. "Le gouvernement", ajoute-t-il, est bien avisé de songer à les vendre ou même à les donner à des gens qui les mettront en service. C'est le seul moyen de développer ici une marine marchande et d'encourager les entreprises individuelles."

L'hon. T.A. Crerar, conseiller alors au gouvernement de ne pas trop se hâter à disposer de ses vaisseaux, disant que les prix qui pourront être offerts seront meilleurs dans un ou deux ans.

M. T.L. Church, conservateur de Toronto-nord, s'est prononcé énergiquement contre une telle mesure. "La marine marchande du Gouvernement a été d'un grand secours durant la guerre. Pourquoi ne pas lui donner une chance aujourd'hui, demande-t-il? Pourquoi ne pas abandonner aussi les chemins de fer nationaux. Les chemins de fer ne peuvent réussir sans être appuyés par la marine marchande."

Parrain et marraine: M. et Madame Charles Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

Un Congrès de la jeunesse Ouvrière a Lévis

Programme des Réunions d'Etude de la 2e Congrès des Oeuvres de Jeunesse.

Voici le programme des Réunions d'Etude du 2e Congrès des Oeuvres de Jeunesse qui se tiendra au Patronage de Lévis, les 18, 19 et 20 juin.

Il ne manque pas d'intérêt comme on pourra le voir et il nous fait plaisir de le mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

Présidence d'honneur: Mgr F. X. Gosselin, P.D., curé de Notre-Dame de Lévis; Curé-fondateur du Patronage de Lévis.

Vice-présidence: Très Rév. Père Calmein, S.V., représentant au Canada, du Supérieur Général de l'Institut des FF. de St-Vincent de Paul.

Présidence active: Rév. Père L.-Eug. Tremblay, S.V., Supérieur de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Hyacinthe.

Vice-présidence: Rév. Père J.-J. Plamondon, S.V., Organisateur du Congrès et Supérieur à Lévis.

Secrétaire: Rév. Père Joseph Fortin, S.V., Vicaire à St-Georges du Mile-End, Montréal.

Assistant-secrétaire: M. l'abbé Cléophas Boutin.

Secrétaires adjoints: MM. Gérard Lépine et M. J.-M. Dumont. DIMANCHE, 18 JUIN Première réunion d'Etude 2 h. p. m.—Ouverture du Congrès.

Introduction: Bienvenue aux Congressistes, présentation des délégués. Pourquoi ce Congrès.—Deuxième annue (St-Hyacinthe, 1920.—Lévis 1922).

La vie des Oeuvres de jeunesse ouvrière est:

"Riche" par sa doctrine, "Plaine" par l'ensemble varié de ses moyens.

"Féconde" par les résultats.

Rév. P. J.-J. Plamondon, S.V., Supérieure au Patronage de Lévis.

A.—LA DOCTRINE des Oeuvres de jeunesse ouvrière.

I.—Pourquoi des Oeuvres de jeunesse (Bâtissons un édifice).

Dangers que court la jeunesse.—Souci de l'Eglise.—Quelles oeuvres elle patronne.—L'action de nos adversaires.—Ce qui reste à faire au Canada.—Le mot d'ordre: "Emparons-nous de la Jeunesse."

Rév. Père H. Stanislas, S.V., Chapelain des Unions du Patronage de Québec.

II.—Les Promoteurs des Oeuvres.—La part du clergé. (Choisissons des architectes compétents).

Oeuvres de jeunesse paroissiales et interparoissiales. Avantages et inconvénients de chacune.

La rencontre nécessaire. M. l'abbé P.-S. Desranleau, Chancelier de St-Hyacinthe.

III.—La Vitalité des Oeuvres. (Bâtissons sur des assises solides).

Principes directeurs des Oeuvres: —Le surnaturel à l'honneur; pas d'oeuvres sérieuses sans elle.—Faire penser, vouloir, agir en catholiques.

Rév. Père P. Laperrière, S.V., Supérieur de la maison Le Prévoist, Montréal.

IV.—La Banqueroute des Oeuvres.—(Gare aux fissures!) Ce qui tue les Oeuvres: —Matérialisme. —Naturalisme. —Extériorisation.

M. l'abbé Ed.-V. Lavergne, Rédacteur à l'Action Catholique.

V.—Les Soutiens des Oeuvres.—La part des laïques. (Appuyons-les d'utiles contre forts).

Concours vital, réel, personnel des laïques. Pensées des Souverains Pontifes à ce sujet.

Rév. Frère Jos. Donati, S.V., Directeur au Patronage Laval. LUNDI, 19 JUIN 2 h. p. m.—DEUXIEME REUNION D'ETUDE.

b.—L'APPLICATION des principes — ou MOYENS employés pour atteindre le but qu'on se propose.

VI.—But des Oeuvres de jeunesse: Faire des chrétiens complets: —Préservation et formation intégrale: religieuse, morale, intellectuelle, physique, sportive, et sociale. Ne pas se payer de mots, mais faire produire des actes spontanés et volontaires aux jeunes gens.

Rév. P. E.-Eug. Tremblay, S.V., Supérieur du Patronage de St-Hyacinthe.

VII.—Moyens de formation surnaturelle et morale: Sculpter un chrétien est un art divin.

Présence du Prêtre.—Vie liturgique intense. —Organisations multiples favorisant l'instruction religieuse, la dévotion solide. —Faire des convaincus.

Rév. Père Rochette, S.V., Supérieur du Patronage Laval. Suite à la page 4

Présence du Prêtre.—Vie liturgique intense. —Organisations multiples favorisant l'instruction religieuse, la dévotion solide. —Faire des convaincus.

Rév. Père Rochette, S.V., Supérieur du Patronage Laval. Suite à la page 4

Petites Annonces

A VENDRE OU A LOUER

Magnifique résidence, côté nord de la rue Fraser, 17 appartements, chauffage central, électricité, garage et hangar. S'adresser à 29 rue Fraser, Lévis. J. N. O.

AVIS AUX INTERESSES

Toute personne ayant des réclamations à faire à la succession de M. Clovis Lamontagne, marchand de meubles, 105 rue St-Georges, devra les faire d'ici à trente jours.

Toute personne qui a des comptes et billets passés dus est aussi priée de payer dans les trente jours. Passé cette date, nous enverrons les comptes en collection.

Le magasin sera ouvert de 8 à 9 heures du soir. Pour toute correspondance s'adresser au No 105 rue St-Georges, Lévis. J.-Alphonse Lamontagne, curateur. 1 sem.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante au No 4, rue Gauvreau. j.n.o.

ON DEMANDE

On demande une servante. S'adresser à Mme Georgius Leblanc, 34 rue St-Georges, Lévis. 3 fs.

TRUCK-AUTO A LOUER

Avis à ceux qui voudraient louer à bon marché un truck-auto pour tout ouvrage de transport, ainsi que pour pique-nique, voyage de pêche, etc. Adressez-vous pour cela à R. GAGNON, 190 rue St-Georges, Villemay, Tél. 628J. 4 fs.

A VENDRE

Un buggy McLaughlin avec un "top" et bandage de roues en caoutchouc est à vendre. S'adresser à Philippe Delisle, 143 rue St-Georges, Villemay ou Téléphone à 611J. j. n. o.

AVIS

Dans la nuit du 15 au 16 courant, un bouquet a été enlevé au numéro 84 1-2 rue St-Georges, Lévis. La personne qui l'a enlevé a été vue et son nom est connu, elle est en conséquence avertie d'avoir à le rapporter immédiatement à son propriétaire sans quoi elle sera poursuivie suivant les rigueurs de la loi. 3 fs.

L'état mental de Delorme

Un procès devant douze jurés pour décider s'il peut actuellement subir son procès ou non. —Les soeurs de l'accusé témoignent. —Les aliénistes.

LE JUGE MONET PRESIDE

Montréal, 16.—Adélaïde Delorme qui est accusé d'avoir assassiné son demi-frère Raoul dans la nuit du 6 au 7 janvier dernier, a été amené de la prison de Bordeaux à la cour, hier matin, vers dix heures moins un quart, dans l'automobile du gouverneur de la prison. On le fit entrer par l'édifice de la cour supérieure sur la rue St-Jacques et on le conduisit près des cellules placées tout près de la cour de police, où on lui donna un siège. L'accusé paraissait complètement indifférent et la perspective d'un procès en cour criminelle ne semblait aucunement l'inquiéter. Toutes les précautions furent prises pour empêcher la foule d'affluer dans l'édifice, et un double cordon d'agents gardait toutes les entrées.

La salle de la cour du Banc du Roi était remplie à étouffer, quelques minutes après l'ouverture des portes. Les fonctionnaires firent évacuer la chambre avant l'arrivée du prisonnier, ne laissant que ceux qui avaient quelque chose à voir dans cette affaire.

Il ne fallut que trente minutes pour asseoir le jury. La Couronne a refusé 23 jurés et la défense en a refusé 11. On a mis de côté les jeunes gens, de sorte que le jury est composé exclusivement de Canadiens-Français d'âge mûr. Les jurés furent appelés à prononcer un serment spécial, s'engageant à déclarer "que l'accusé est capable de subir ou non son procès au mérito."

Après la lecture de l'acte d'accusation, Me J.-C. Walsh, C.R., M.P., procureur de la couronne, se leva et s'adressant aux jurés, il leur dit:

"La première question que vous avez à décider est celle-ci: "L'accusé est-il capable ou non de comprendre ce qui se passe?" Nous allons appeler les témoins qui relateront certains faits qu'ils ont constatés. Nous avons plusieurs officiers médicaux d'hôpitaux qui nous donneront leur opinion d'experts sur l'état mental du prisonnier. La défense appellera ses témoins en premier, vu

que c'est elle qui a soulevé des doutes en premier lieu sur l'état mental de l'accusé."

Me Gustave Monette, C.R., avocat de l'accusé, appela comme premier témoin le Dr F.E. Devlin, surintendant de l'asile St-Jean de Dieu à la Longue Pointe. Le Dr Devlin dit qu'il a donné à la cour certaines fiches relatives à des personnes qui ont été pensionnées à cette institution. Il a découvert qu'une femme du nom de Mélanie Grenier, épouse de Joseph Valade, est entrée à l'hôpital le 15 septembre 1911. Sa folie pouvait être appelée "dégénérescence." Elle quitta l'établissement au mois de décembre 1914.

Le Dr Devlin fournit alors des renseignements sur Camille Delorme qui souffrait de paralysie générale lors de son admission à l'hôpital, puis sur Arthur Constant et Eugène Grenier, ce dernier ayant été probablement été interné vers 1891.

Mme François Bérubé rendit ensuite témoignage à propos de l'état d'esprit du père de l'accusé. Elle est la soeur du père du prisonnier. Sa soeur Mermeline a épousé un nommé Pournelle. Elle a une fille qui souffre de folie jugée incurable. Son père, Francis Delorme, avait un frère Gustave, qui est devenu trouble sur ses dernières années. Un autre frère, Wilfrid, souffrait de paralysie totale. Son seul frère, Camille Delorme avait un fils, Théogène, qui a souffert depuis son enfance de graves attaques.

Le témoin, rappelant la jeunesse du prisonnier, dit qu'il a été soigné à l'âge de deux ans, pour maux de tête. Il avait l'habitude de rouler sa tête d'un côté à l'autre de son berceau.

Rosa Delorme, soeur de l'accusé, à la reprise du procès, dans l'après-midi, a rendu témoignage et raconté l'arrivée du cadavre de l'étudiant Raoul à leur résidence. Me Monette lui demanda si quelque chose appartenant à l'abbé avait disparu de la maison. Mlle Delorme répondit qu'un paletot de fourrure avait disparu. Elle associe cette disparition avec les visites des détectives et déclara que le paletot avait été volé.

Le juge Monet suggéra que la preuve devrait se borner aux faits et dires de l'accusé. Me Monette prétendit qu'il voulait présenter à la cour le tableau complet de la famille. Il demanda à Mlle Delorme pourquoi elle associait la disparition du capot aux visites des détectives. Le témoin répondit: "Parce qu'ils sont la cause de tout notre trouble. Ce sont eux qui ont dit que

Peinture ! Peinture !

Voici venir le temps de faire à votre résidence, établissement ou poste d'affaires sa toilette annuelle.

Une bonne couche de peinture prolongera la durée de vos bâtisses en augmentera la valeur et aidera à vos affaires en augmentant votre crédit.

Les succès appelle les succès ! Rien ne signifie mieux prospérité qu'une maison nette et bien peinte.

La peinture Brandram-Henderson est la meilleure au monde, rien n'égale la netteté de ses couleurs. EN VENTE CHEZ DODIER & CRETE 81-83 rue St-Georges Lévis



UNE PICKPOCKET

Montréal, 16.—M. Charles S. mithson, de Washington, D. C., qui est propriétaire d'un certain nombre de chevaux qu'il fait courir à Bluebonnets sommeilla tout habillé dans sa chambre, au Windsor, vers neuf heures, avant hier soir, lorsqu'il sentit une main se fauiller dans le gousset où il porte son argent. S'éveillant brusquement il saisit la main en question, une main d'une femme. La dame, surprise sur le fait, voulut faire croire à M. S. mithson, qu'elle était entrée dans sa chambre et qu'elle n'avait pas l'intention de lui dérober son argent. M. Smithson n'en crut rien et fit arrêter la dame qui a donné comme nom, à la police, Eliza Allison 42 ans, sans domicile connu.

NOUVEAU DEVOIR

Paris, 16.—La commission des réparations a envoyé aujourd'hui une note à l'Allemagne pour lui demander de prendre des mesures en vue de s'assurer des revenus supplémentaires devant combler le déficit dû à ses services publics. Elle approuve les arrangements faits par l'Allemagne pour un emprunt forcé minimum de 10,000 millions de marks.

LES LIBERAUX CONFIANCES

Winnipeg, 16.—La convention pour nommer les candidats libéraux de Winnipeg a été marquée hier soir, par un discours de l'honorable T. C. Norris, premier ministre. M. Norris a déclaré qu'il avait visité dix circonscriptions et qu'il en était venu à la conclusion que l'art des fermiers n'obtiendrait pas la victoire qui lui a été prodit.

Melle Bernard ne prenait plus que des liquides

Une Québécoise déclare que pendant trois ans elle souffrit affreusement de maux d'estomac. — Elle prit du Taulac et maintenant elle est parfaitement remise sur pied.

«Je garde au Taulac une reconnaissance très vive et je suis heureuse de le recommander aux autres», déclare Mademoiselle Anna Bernard, une jeune fille très en vue de Québec, demeurant 31 rue Saint-Alphonse.

«Je souffris tellement de l'estomac pendant trois ans que je dus ne m'alimenter que de liquides. Mais mes aliments, pour légers qu'ils fussent, ne m'en causaient pas moins des douleurs sans fin. J'avais des gaz qui exerçaient une pression si grande dans ma poitrine que j'en avais de terribles palpitations au cœur. Je ne pouvais presque plus dormir et le moindre bruit suffisait à me mettre dans un état nerveux des plus pénibles.

«Le Taulac m'a donné un si bel appétit qu'il me faut aujourd'hui faire quatre repas par jour pour me satisfaire. Mes nerfs sont aussi solides que s'ils étaient de métal et je dors toute la nuit du bon sommeil calme et paisible d'un enfant. C'est au Taulac, la chose est pour moi certaine, que je dois ma remise sur pied.»

On trouve le Taulac dans les bonnes pharmacies.

CHANG EST CERNE

Tien Tsin, 16.—L'armée du général Chang Tso Lin a été cernee par les forces du général Wu Pei Fu, sur le front de Chi-Li, manquant les derniers rapports reçus ici.

HISTOIRE D'UN GROS VENTRE

Je n'ai jamais l'autre jour, ce qui est bien admissible de la part d'un pauvre diable de poète, dans une rue du quartier de Belleville, quand je m'entendis appeler par une voix retentissante.

«Je fis demi-tour, cherchant à découvrir le possesseur de ce maudite organe, et de l'autre côté de la rue, j'aperçus, debout sur le seuil d'un restaurant de belle apparence, portant pour enseigne «Aux deux Mélingue», mon vieux camarade Sébastien Barbeau, ex-grand premier rôle de drame, plus connu sous le pseudonyme artistique de Sigognac, qu'il illustra, pendant vingt ans, sur les scènes non subventionnées des théâtres de Belleville, de Montmartre et des Gobelins.

«Sur le moment, je fus interloqué... Songez donc je retrouvais Sigognac, vêtu d'un costume de soirée à peu près semblable à celui que porte maître Jacques dans le «Gendre de Monsieur Poirier». Comment! c'était sous ce prosaïque uniforme que je revoisais celui qui, pendant un quart de siècle, avait rempli d'émotions multiples et congruentes les âmes sensibles épiques de la périphérie parisienne. Sigognac sous cette livrée. Quel le diable!

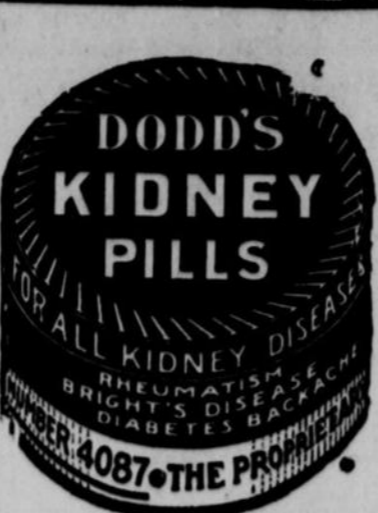
«Sans doute, il vit ma surprise. Un sourire malicieux éclaira sa bonne figure réjouie, et, après m'avoir serré la main, il me dit: — Tu as l'air d'un homme égaré!

«On le serait pour moins, répliquai-je. Tu as donc renoncé au théâtre!

«Oui, mon vieux! j'ai renoncé au théâtre, ni plus ni moins que l'immortel Delobelle, de «Promont jeune».

«Mais... la cause?

«La cause... Ici Sigognac écarta d'un large rire, ne se frap-



PILULES DODD contre rhumatisme, maladie de bright, diabète, mal de dos, toutes les maladies des reins

«pant sur le ventre qu'il avait profondément: La cause la voilà!

«Diable, fis-je en riant à mon tour, je ne m'étais pas encore aperçu de ces resplendissants embonpoint! le fait est que ce... supplément de baggages» devait rudement te gêner pour jouer «Latude» à l'aide de l'évasion de la Bastille!

«Ici le rire de Sigognac devint homérique:

«—Toujours farceur! me dit l'ex-comédien. Puisque je te tiens, je ne te lâche plus, et comme tu sembles fort curieux d'apprendre comment un héros de cape et d'épée peut finir dans la peau d'un Vatel, entre dans ma demeure... Je vais te conter cela et nous viderons ensemble une vieille bouteille en parlant du passé!

«Nous étions assis dans l'arrière-boutique du restaurant, en face l'un de l'autre... Sigognac venait d'allumer sa pipe et, tout en voyant au plafond des spirales de fumée, il causait:

«Je n'ai pas besoin, n'est-ce pas, de te rappeler le temps de mes succès dramatiques? Tu connus à l'époque où mon nom flamboyait en «vedette» sur les affiches théâtrales, où, les samedis de paie, ce bon public d'ouvriers parisiens que j'ai tant aimé montait au théâtre pour applaudir son idole et son dieu: Sigognac, le grand, le sublime, l'incomparable Sigognac! C'était l'époque où j'avais beaucoup de cheveux... de quoi me faire la crinière romantique d'«Antony» ou d'«Hamlet», prince de Danemark! On s'amusait mes cheveux aujourd'hui? Il n'en reste que la glace... ce que les gavroches tambourinaires appellent irrévérencieusement une «pierre à l'huile». Enfin passons.

«J'aimais, tu te rappelles, les rôles à collants et à pourpoint «Saint-Mégrin» de Henri III, «La Môle», de la «Reine Margot», «Pontis», dans la «Bouquetière des Innocents». J'étais grand, étancé; je portais le costume avec une aisance remarquable, et, dans les ateliers, l'on m'avait surnommé «Mélingue», sans doute parce que je m'efforçais, dans la mesure de mon modeste talent, de rappeler la manière et les traditions de cet illustre comédien.

«Un soir, à Belleville, «on donnait le «Donjon des Etangs» je n'aperçus, en mettant mon point, que j'engraissais. Cette constatation ne me déplut pas, au contraire... J'avais toujours désiré avoir une pointe, ce je ne sais quoi d'un peu bedonnant qui nous donne l'ampleur, l'allure d'un homme fort, et qui fait qu'au quatrième acte de tout bon mélodrame, quand la femme coupable s'abandonne sur votre poitrine en murmurant: «Raoul! Sauve-moi, voici mon mari», le spectateur installé au paradis murmure «in petto»: «Ah! ah! nous allons rire! pauvre mari, ce qu'il va être à la noce, avec un gaillard comme celui-là!

«Peu à peu, insensiblement, je pris ce qu'on est convenu d'appeler «du ventre», et, justement, ainsi que tu me l'as dit tout à l'heure, un soir, que je jouais «Latude», je faillis rester «en panne» à l'aide de l'évasion! Miséricorde! le trou, ouvert sur l'espace et la liberté, était trop petit et, s'il avait eu un centimètre de circonférence de plus ce ridicule abdomen m'aurait fait, sans rémission, tomber entre les mains de la ronde de nuit, qui m'aurait fait réintégrer «lillo»

ma cellule de la Bastille. «Ses multiples succès, combien de fois, ai-je failli crever de rage? pourpoints... Hélas, quand je jouais «La Môle» et que dans la glace de ma loge, je donnais le dernier coup d'œil à ma toilette, j'étais très bien obligé de me dire que je ressemblais bien plutôt à ce gros soufflé de Mayenne qu'à mon mignon cavalier de Marguerite de Navarre.

«Le public qui, je dois le reconnaître, avait eu pour moi des trésors d'indulgence, ne digéra pas non plus ce ventre de malheur et un soir, j'entendis un emballeur, installé aux fauteuils d'orchestre dire tranquillement à son voisin: «M. Sigognac est toujours un grand artiste, mais, quel dommage qu'il soit si gros... dans les drames de cap et d'épée, à présent... il a l'air d'un tonnelier.»

«J'étais fini, mon vieux, fini! Quelques jours plus tard, le directeur avec ce sourire perfide des directeurs qui débarquent un pensionnaire, me dit tranquillement: «Nous vieillissons, Sigognac, il faut faire place aux jeunes! A partir du mois prochain, vous jouerez les «Financiers» dans les comédies modernes!»

«Les Financiers? Quel désastre! Qu'aurais-tu fait à ma place? Je pris le parti le plus convenable pour ma dignité. Je renouai au théâtre et j'épousai une romanesque venue du quartier de Belleville, qui depuis plusieurs années, brûlait pour moi d'une flamme intense, et qui m'apportait de bons fèves et ce fonds de restaurant, sur lequel je collais plus tard pour enseigner aux «Deux Mélingue», tu vas savoir pourquoi.

«Quelques jours après mon départ on fit débiter à grande fanfare ce bellâtre de Frémicourt... Un par un, cet animal prit tous mes beaux rôles d'autrefois: il n'avait pas de ventre, lui? En peu de temps, il devint la coqueluche de mon public d'autrefois, qui l'appela Mélingue à son tour. Combien de fois en lisant dans les feuilles quotidiennes le récit de

«Ses multiples succès, combien de fois, ai-je failli crever de rage? Je ne le dirai pas. «Alors? la vengeance étant un plaisir des dieux, je me suis promis moi aussi, de voir ce Frémicourt réduit quelque jour à jouer de «Sales pannes». Les financiers dans les comédies modernes, par exemple. Pour cela, il fallait arriver à ce qu'il prit «du ventre». Je lui ai donc tenu, il y a deux mois, un discours fort civil, lui disant qu'ancien comédien moi-même, je m'intéressais à son avenir dramatique, que, s'il voulait il pourrait prendre bourgeoisie délier, à la condition, toutefois, de me payer en billets de théâtre.

«Tu pense que l'animal ne s'est pas fait répéter l'invitation... Depuis deux mois, il fait ici ses quatre repas par jour... Quelquefois, il soupe encore «en supplément» à la sortie... Il dévore comme feu Pantagruel, et boit comme le maréchal de Bassompierre... Je le nourris raitreusement de farineux, de pommes de terre... Je le gavage sournoisement de haricots, qu'il adore, et embusqué dans mon coin, je guette... Eh bien, mon cher, c'est jouer de malheur? Il reste maigre, maigre comme le cheval de l'Apocalypse. Encore deux autres mois, et tu le train qu'il y va le fond y passera entièrement... Pourtant, depuis avant-hier, j'ai une fleur d'espoir... il a près de sa femme de mettre un soufflet à son gilet, qui devenait trop petit... Serait-ce le commencement? Dieu juste!

«Je me levai, secoué par une douce hilarité; la nuit tombait... Soudain, la porte s'ouvrit... Un homme de haute stature entra dans le restaurant et Sigognac, me poussant du coude, me dit à voix basse:

«C'est lui, Frémicourt?

«L'autre allait s'asseoir à une table, et déplaçait son journal... Alors, de la voix tonnante avec laquelle il rugissait autrefois les sanguinaires balivernes du répertoire, Sigognac se tournant du côté de la cuisine, s'écria: Un gigot aux haricots à M. Frémicourt.

MANGEZ MOINS DE VIANDE SI LES REINS VOUS FONT MAL

Prenez des sels pour nettoyer les reins si la vessie vous fait souffrir.

Manger de la viande régulièrement produit parfois des maux de reins et des douleurs rhumatismales autorité bien connue, parce que l'acide qu'il y a dans la viande excite les reins, qui se surmenent, puis deviennent paresseux, s'embarrassent et causent toutes sortes de maux, surtout le mal de reins et les douleurs rhumatismales, de sérieux maux de tête, l'acidité de l'estomac, la constipation, la torpeur du foie, l'insomnie, irritation de la vessie et des organes urinaires.

Dès qu'on a mal dans le dos ou que les reins ne fonctionnent pas bien, ou si la vessie se dérange, avez environ quatre onces de Sels Jad, dans une bonne pharmacie, prenez en une cuillerée à thé dans un verre d'eau, avant le déjeuner durant quelques jours, et vos reins fonctionneront bien. Ces excellents sels sont faits d'acide de raïsin et de jus de citron, combinés avec la lithia et sont employés depuis des générations pour débarrasser les reins, les stimuler et leur redonner l'activité, aussi pour neutraliser les acides qu'il y a dans l'urine, si bien que l'acide n'irrite plus, et les désordres de la vessie cessent.

Les Sels Jad ne sauraient nuire à personne, ils font une délicieuse et effervescente eau de lithia que prennent de temps en temps des milliers d'hommes et de femmes pour se nettoyer les reins et les organes urinaires, prévenant ainsi de sérieux maux de reins.

Les Sels Jad sont un sauveur pour ceux qui mangent régulièrement de la viande.

Ils sont peu dispendieux, ne sauraient nuire et font une délicieuse eau de lithia effervescente.

LA FRANCE AU CANADA

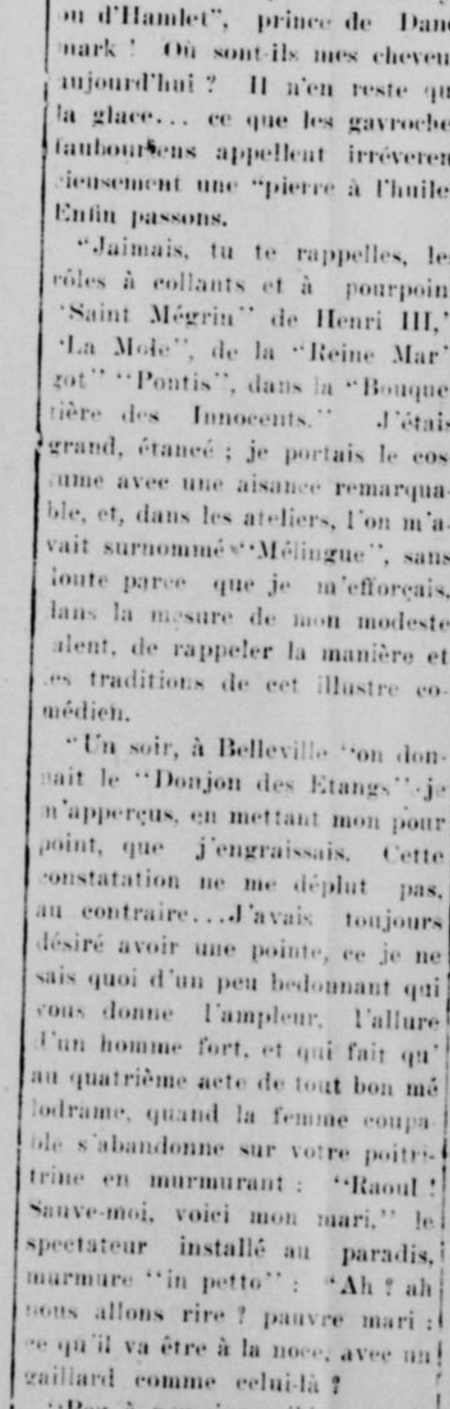
Train-Exposition des Produits de l'Industrie Française



Le projet du train-exposition français au Canada est maintenant du domaine de la réalité, grâce à la bonne volonté et à l'étroite coopération de toutes les parties intéressées, et actuellement, cette exposition roulante est en marche à travers le Canada, visitant en route les principaux centres du pays.

Après la brillante inauguration du convoi ces jours derniers, à la gare Viger de Montréal, à laquelle assistaient parmi les personnalités les plus marquantes, le premier ministre du Canada, les sénateurs C. P. Beauchamp, Raoul Dandurand, Smeaton P. H. H. Le comte d'Armand, président du train-exposition, le vice-consul de France à Montréal, M. Emile Hébert, du Pacifique Canadien, et plusieurs autres représentants des chemins de fer, les wagons furent ouverts au public et celui-ci put admirer les superbes spécimens de la fabrication industrielle française, artistiquement disposés dans les différentes voitures du convoi.

PROCHAINE CONVENTION DES MANUFACTURIERS



La prochaine convention de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui doit s'ouvrir le 20 juin prochain, aura lieu cette année à St-Andrews-by-the-Sea, la populaire ville de la Nouvelle-Brunswick.

PROCHAINE CONVENTION DES MANUFACTURIERS



La situation idéale de St-Andrews sur la baie de Passamaquoddy, sa plage, ses terrains de golf, ses routes magnifiques et bien ombragées, en font l'une des plus charmantes villégiatures des provinces maritimes, et l'on ne pouvait choisir un endroit plus approprié pour les assises d'une organisation d'hommes d'affaires manufacturiers Canadiens. Ceux-ci, qui sont forcés de mener une existence active et enfiévrée, trouveront dans le calme de St-Andrews, l'inspiration qu'il leur faudra pour résoudre les graves problèmes qui peuvent causer l'arrêt de l'expansion du commerce et de l'industrie du pays.

# SPORT

## LES COURSES A

### L'EXPOSITION

Il y aura des courses au trot et à l'amble, dimanche, au Parc de l'Exposition. Le Club Sportif avait décidé de remettre la partie à huit jours, à cause de la procession de la fête Dieu, mais l'on a changé d'idée, hier, et on annonce que trois classes seront mises au programme. C'est pratiquement les courses que l'on avait arrangées pour dimanche dernier.

Ce sera, paraît-il, l'ouverture de la saison d'été au Parc. Les courses seront appelées pour 2.000 heures. Les officiers seront choisis sur la piste.

Ce matin, il y a six chevaux dans la classe "A"; cinq dans la classe "B" et quatre dans la "Free for all". Suivent les entrées :

Classe "A" — Todd Worthy, Robin, Red Breast, En Franchise, New Barn, Rose McKinney et Voltigeur ;

Classe "B" — Old Dudd, Miss Denmore, Betsy Morrow, Miss Beaven, et Miss Marble.

Free-for-all — Terrace Girl, Volo Russell, Philipp Ha ! Ha ! et the Captain.

## LE BASEBALL

La Ligue de la Cité fera jouer les mercredi et samedi les parties contremandées.

La ligue de baseball de la Cité a décidé hier soir, lors d'une réunion tenue à l'hôtel Victoria, sous la présidence du vice-président Dion, de jouer quelques parties de ligue la semaine. Toutes les joutes qui ont été contremandées à cause de la pluie, depuis le commencement de la saison, seront disputées les mercredi et samedi soir.

Mercredi, le 21 : St-Patrick vs Boswell ; Samedi, le 24 : C. B. vs Napoléon ; Mercredi, le 28 : St-Patrick vs C. B. ; Mercredi, le 5 juillet : Napoléon vs St-Patrick.

On a adopté un règlement ayant trait aux coups de circuit. A l'avenir un pavillon sera placé à cent pieds du "flag" en ligne avec le premier but, et un deuxième à une même distance de celui du troisième but. Les coups frappés à l'intérieur de la ligne formée par ces deux pavillons seront considérés comme des coups de circuit. Les autres compte-

ront pour des deux-buts.

Le vice-président et le secrétaire s'entendront, ce soir, avec le Conseil des Métiers du Travail de Québec et de Lévis au sujet des amusements que les ouvriers veulent organiser au Parc Québécois le jour de la fête du travail.

Il y a deux joutes au programme pour dimanche. Le Boswell jouera la première avec le C. B. et le Napoléon la deuxième avec le Bell Téléphone.

Les contrats des joueurs devront être présentés au président avant les prochaines joutes.

## UN DEFI DE LA BEAUCE

Le club de baseball St-Joseph de Beauce lance un défi aux clubs suivants : Black Lake, Ste-Marie, Ste-Justine, St-Evariste, St-Côme, Scott, Weedon, Beauce Junction et St-Victor.

Pour tous renseignements s'adresser à M. J.-A. Tarte St-Joseph, Beauce, P. Q.

## COURSES ET BASEBALL LE 26 JUIN

Le comité des amusements de la Société St-Jean-Baptiste \* de Québec nous annonce qu'il y aura des courses au trot et à l'amble le 26 juin, au Parc de l'Exposition, en outre d'une joute de baseball C.B.-Napoléon. De plus, on organisera une procession de chars allégoriques. Une jolie coupe sera offerte au char le mieux décoré.

La veille, le 25 juin, on présentera un drapeau aux chasseurs de Salaberry.

Une autre réunion du comité aura lieu ce soir, à l'heure ordinaire, à 32, rue Montcalm.

On pourra publier le programme lundi.

## DECARIE ET GIROUX AU PARC DE L'EXPOSITION

On nous dit qu'Hector Décarie, l'athlète canadien-français qui est actuellement en tournée aux Etats-Unis, et Giroux, un des aspirants au championnat mondial des hommes forts du monde seront ici, au Parc de l'Exposition, au mois de juillet. Le surintendant des sports de l'Exposition serait en communication avec Décarie. M. Landry refuse de parler de ce projet.

## PANAMA JOE GANS

New-York, 16.—Leo P. Flynn, le gérant de Panama Joe Gans, le champion welterweight et poids-moyen négro, cherche à obtenir pour son protégé une bataille avec Harry Greb, et Gene Tunney. Il prétend que Johnny Wilson a refusé une bourse de \$30.000 de Tex Rickard pour se battre avec Gans.

## LA BATAILLE CARPENTIER-Lewis

Un film de la bataille Carpentier-Lewis a été montré sur l'écran hier soir, au théâtre Victoria. D'après les vues qu'on donne, il ne paraît pas y avoir eu de "foul" et Lewis a bien été couché par un terrible coup. Cette "vue" sera donnée à la fin de la semaine prochaine.

## LA VENTE DE CHARITE

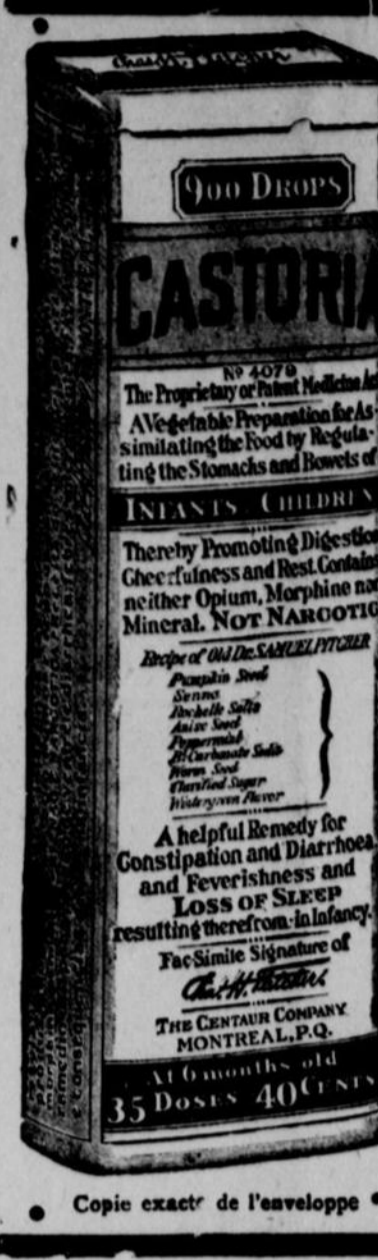
Recettes de \$5,500 à \$6,000

Les recettes de la grande vente de charité au profit de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur seront certainement plus satisfaisantes. Plusieurs montants n'ont pas encore été calculés, mais on nous dit que les recettes s'élèveront à la magnifique somme de \$5,500 à \$6,000. Le résultat, quand on songe que la vente n'a duré que huit heures, suffirait à démontrer si on ne le savait déjà, ce que furent le dévouement des organisatrices et la générosité des acheteurs.

Les organisatrices de cette superbe vente de charité nous prient de remercier en leur nom toutes les personnes, qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de la vente. Elles nous demandent aussi de prévenir le public que la poupée qui était et qui est encore exposée dans les vitrines de la maison T.D. Dubuc, sera tirée au sort, la semaine prochaine, en même temps que plusieurs autres objets. On peut encore se procurer des billets pour la poupée ou les autres objets.

## CONSTITUTION DE L'ETAT LIBRE IRLANDAIS

Londres, 16.—L'hon. Winston Spencer Churchill, secrétaire des colonies, a annoncé hier soir, à la Chambre des Communes, que la dernière main avait été mise à la constitution de l'état libre irlandais. "Le texte de cette constitution, dit le secrétaire, sera publié demain. Je dois dire en attendant qu'elle est en tout conforme aux termes du traité anglo-irlandais."



# CASTORIA

Pour Bébés et Enfants  
Les Mères Savent Que  
le Véritable Castoria

Porte  
Toujours la  
Signature  
de  
Chas. H. Mitchell

En  
Usage  
Depuis Au  
Delà De 30 Ans  
CASTORIA

## LES LIQUEURS PAR

### LA POSTE

L'hon. M. L.-A. Taschereau part ce soir pour Montréal, où l'appellent demain les affaires du gouvernement. Le premier ministre aura une entrevue avec quelques députés qui attendent avec impatience certaines nominations qui doivent être faites, depuis quelque temps. L'hon. M. Taschereau aura aussi une entrevue avec le président de la commission des liqueurs, qui doit lui soumettre le rapport complet des opérations de la première année d'existence de la commission. La semaine prochaine, il y aura séance de la commission et le rapport sera alors rendu public à Québec, par le vice-président, l'hon. juge H.-G. Carroll. Les commissaires sont satisfaits de leur première année, et ils sont heureux d'avoir organisé déjà le service de commandes par la poste, que le public réclamait depuis longtemps. Depuis que ce service a été inauguré, les affaires de la commission ont augmenté, ce qui veut dire que l'innovation était nécessaire.

## LA CAUSE DE BERNADETTE

Le Journal de la Grotte annonce, d'après les Acta Apostolicae Sedis, que "la réunion antéparatoire de la Sacré Congrégation des Rites sur les vertus de la vénérable servante de Dieu Bernadette Soubirons se tiendra le 8 août prochain."

Déjà une haute personnalité de Rome avait informé officieusement Sa Grandeur Monseigneur Schoepfer de cette heureuse nouvelle.

L'instruction de la cause de Bernadette a fourni jadis à la presse l'occasion de rappeler quelques traits de la vie de l'humble Religieuse.

On raconte qu'un jour, comme une de ses compagnes la désignait à une postulante qui venait d'entrer à la communauté de Nevers, celle-ci ayant laissé échapper un "Ca" d'étonnement, la Voyante répondit en souriant : —Mais oui, Mademoiselle, ce n'est que Ca !

Gaie autant que vive et spirituelle, la confidente de l'Immaculée éclata de rire quand on lui annonça qu'on vendait à Lourdes son portrait pour dix centimes.

## LE CONTROLE DES LIQUEURS

Ottawa, 16.—L'honorable Hugh Guthrie, conservateur de Wellington, s'est objecté hier soir au bill amendant la loi de tempérance du Canada prétextant qu'il terminerait la saisie des boissons consignées aux entrepôts avant que les propriétaires aient eu l'opportunité d'en disposer. Il a suggéré d'accorder au moins six mois aux propriétaires d'entrepôts pour se débarrasser de leurs stocks.

L'hon. D.-D. MacKenzie, solliciteur général, croit que cette permission peut être accordée sur demande.

L'hon. M. Walter Mitchell, député libéral de St-Antoine, Montréal, estime que la province doit avoir le contrôle de la situation et qu'un tel contrôle doit lui être accordé le plus tôt possible.

## UNE INTERVENTION DE M. LARKING

Londres, 15.—L'honorable P.C. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres, a représenté aux autorités britanniques que certaines compagnies canadiennes se plaignent du fait que leurs offres de fournitures pour les colonies anglaises ont été systématiquement refusées. Elles ont toutefois expliqué qu'étant donné le nombre des sans-travail en Angleterre, elles ont cru nécessaire de donner la préférence aux soumissions des compagnies du Royaume-Uni afin de remédier au chômage.

## LES DOUZE JURÉS QUI EN DECIDERONT

Montréal, 16.—Les douze jurés qui décideront si Adélaïde Deforme est en état de subir son procès, pour le meurtre de son demi-frère, sont les suivants : M.M. Herménégilde Godin, Napoléon Tison, Louis-F. Robin, A. Lauriault, Côme Lapierre, Joseph Larchevêque, Hubert Robert, Wilfrid Desjardins, Adélaïde Goulet, Amélie Thibault, Joseph Gagnon et Napoléon Lamarre.



LES DOUZE JURÉS QUI EN DECIDERONT

Montréal, 16.—Les douze jurés qui décideront si Adélaïde Deforme est en état de subir son procès, pour le meurtre de son demi-frère, sont les suivants : M.M. Herménégilde Godin, Napoléon Tison, Louis-F. Robin, A. Lauriault, Côme Lapierre, Joseph Larchevêque, Hubert Robert, Wilfrid Desjardins, Adélaïde Goulet, Amélie Thibault, Joseph Gagnon et Napoléon Lamarre.

**LA CAISSE D'ECONOMIE**  
de Notre-Dame-de-Québec  
Fondée en 1845

Bureau principal: Haute-Ville, Québec. No 21 St-Jean

---

**SUCCURSALES A QUEBEC**

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801, rue St-Valier.  
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.  
STMALO, coin des rues Marie de l'Incarnation et Saint-Bernard.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No. 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No. 53 rue St-Pierre.  
LIMOULO, coin 4ième Avenue et 5ième rue.  
ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère Ave. 6 Avenue Lamontagne.

---

**SUCCURSALES A LEVIS**

RUE COMMERCIALE, No. 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No. 20, (sur la côte).

---

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8:30 les succursales suivantes :**

ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-CARTIER, ST-MALO, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOULO, ST-FRANCOIS D'ASSISE ET LEVIS : RUE EDEN.

---

**COFFRETS DE SURETE**

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débiteurs, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

Annoncez dans le Quotidien

Abonnez-vous au Quotidien

## Pour vos impressions

De luxe, ou de commerce, n'hésitez pas ad.essez-vous directement au bureau du

# QUOTIDIEN

Nous avons une main d'oeuvre excellente, nos caracteres sont des plus nouveaux et notre département de presses ne le cede en rien aux meilleurs ateliers de Québec.

---

## De Magnifiques Primes

Seront données a toute personne qui paiera son abonnement passé ou deviendra notre abonné. Venez choisir ce qui vous conviendra le mieux, d'un chapelet monté en or d'une médaille scapulaire, ou encore d'un livre de messe ou d'un dictionnaire.

Venez voir nos PRIM

Lisez le Quotidien chaque jour

Elles valent leur pesant d'or

## Pilules

RACINIÈRES INDIENNES

### Dr Morse

---

## Pilules

RACINIÈRES INDIENNES

### Dr Morse

---

## Pilules

RACINIÈRES INDIENNES

### Dr Morse

METTEZ LE SYSTEME EN BON ORDRE

Norman, Ont., 15 janvier 1880  
W. H. Comstock, Brockville, Ont.  
Cher monsieur. Vos pilules racinières indiennes du Dr Morse sont le meilleur régulateur pour le système dont l'humanité peut faire usage, la plus petite partie de substance étrangère adhère à une route du système, et quel est le résultat ? En premier lieu seulement une légère obstruction est perceptible, vous attendez à mesure que l'obstruction augmente la régularité devient plus grande, jusqu'à enfin, ce qui aurait pu être remis sans difficulté dans les commencements, requiert maintenant beaucoup de soins pour nettoyer tout le système. Ainsi, lorsque, dans la vie humaine, un petit dérangement est négligé, il grandit et augmente imperceptiblement en premier lieu, puis rapidement, jusqu'à ce que dans les commencements, ce qui aurait pu être guéri sans difficulté, devient presque fatal. Pour prévenir cela, je vous conseille à tous de purifier votre système souvent, en faisant usage des pilules du Dr Morse, afin de conserver la vigueur et la vitalité. Votre tout dévoué : H.-F. Atweel.

LA SAUVEGARDE DU VOYAGEUR  
Amagandno Pond, 27 janv. 1886  
W.-H. Comstock, Brockville, Ont.  
Cher monsieur. Durant plusieurs années j'avais une ferme croyance dans vos pilules racinières du Dr Morse. Non d'une foi aveugle, mais l'une confiance amenée par une expérience personnelle de leur valeur et mérite. Mes occupations m'obligent de passer une grande partie de mon temps hors de chez moi, et je ne regarderais pas mon nécessaire complet sans une boîte de pilules du Dr Morse. Votre dévoué: M.-R. McInnis.

UN ARTICLE DE PRIX SE VEND BIEN  
Havre Barachols, N.E. 18 Janv. 1886  
Cher monsieur. Ceci est pour vous certifier que dans le commerce de médecines patentées incluant toutes sortes de pilules, je viens plus de pilules du Dr Morse que toutes les pilules racinières. Je trouve que la vente augmente constamment.—L. N. Wilson, W. H. Comstock, Brockville, Ont.

Pour vous épargner la note du médecin, employez les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse. Pour les familles. Vendues par tous les pharmaciens.

DE QUEBEC A MONTREAL EN CINQ HEURES

Par la Voie Nationale

Le rapide du Chemin de Fer National du Canada entre Québec et Montréal devient chaque jour plus populaire car il accommode très bien le public voyageur. Partant de Québec (Gare du Palais) à 12.15 P.M. (heure solaire) il arrive à la Gare Bonaventure à Montréal à 5.15 P.M. tous les jours excepté le dimanche. Un wagon café-parloir est attaché à ce train. En plus de ce train rapide d'autres trains fort commodes circulent par la voie nationale. Tous les jours, le dimanche excepté, un train quitte la Gare du Palais à 4.50 A.M. via le Pont de Québec et Richmond. A 11.50 A.M. tous les jours, dim. exc. un autre train se dirige vers Montréal via Richmond... Tous les jours, à 11.30 P.M. le train de nuit aux wagons-dortoir tout en acier et du dernier modèle quitte Québec pour Montréal via Richmond.

De la Gare du Carré Parent à 12.10 P.M. tous les jours excepté le dimanche, un train se dirige sur Montréal via Joliette.

De Lévis deux trains partent quotidiennement pour Montréal à 4.15 A. M. et 2.05 P.M.

Pour plus amples renseignements et la facilité de voyager par l'une ou l'autre voie entre Québec et Montréal, s'adresser au bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Tel. 529 et 530, à la Gare du Palais, Tel. 2125 ou aux Agents du Chemin de Fer National du Canada.

COMMENT "TIZ" AIDE AUX PIEDS BLESSES, FATIGUES

Adieu, pieds endoloris, pieds brûlants, pieds entés, pieds suants, pieds sentant mauvais, pieds fatigués.

Adieu, cors, callosités, oignons, rugosités. Ne vous occupez plus de serrement de chaussures et il n'y aura plus de douleurs étreignant vos traits de figures et vous faisant souffrir martyre. "TIZ" est magique, agit bien. "TIZ" chasse toute la matière empoisonnée qui fait enfler les pieds. Faites usage de "TIZ" et oubliez vos maux de pieds. Ah ! combien vos pieds obtiendront du confort.

Procurez-vous une boîte de "TIZ" maintenant chez tout pharmacien, ou dans tout magasin à département.

Ne souffrez pas. Ayez les pieds sains, sautillants, qui ne sentent jamais mauvais, ne vous font aucun mal, et ne sont jamais fatigués. Un confort de pieds garanti pour un an, pour quelques cents.

Ottawa, 16.—Les vendeurs de drogues aux mineurs seront passibles de la peine du fouet et le terme maximum de leur emprisonnement sera porté à sept ans, si un bill à cet effet qui a été passé par la chambre, hier soir, est approuvé par le sénat.

Ce bill amende la loi des narcotiques et il stipule que les trafiquants de narcotiques peuvent être emprisonnés sans option d'amende; que le droit d'aller en appel sera refusé à ceux qui seront convaincus d'avoir fait ce commerce; que les étrangers trouvés coupables d'avoir trafiqué sur les drogues seront déportés après avoir purgé leur sentence.

Ce sont deux députés de la Colombie-Anglaise qui ont demandé d'appliquer des peines plus sévères à ceux qui violent la loi des narcotiques. M. L. J. Landern, député conservateur de Vancouver, a soumis l'amendement relatif à la peine du fouet.

"Ceux qui habitent nos jeunes gens et nos jeunes filles à l'usage de drogues", dit-il, "méritent d'être fouettés." L'amendement n'a pas rencontré trop d'opposition.

L'état mental de Delorme

Suite à la page 4

Le juge Monet renouvela sa remarque, mais le témoin dit encore que les détectives avaient continuellement fouillé la maison, cherchant à trouver quelque chose, alors qu'il n'y avait rien.

Lillie Delorme fut ensuite appelée dans la boîte.

Répondant à Me Monette, elle dit qu'elle est la sœur de Raoul et la demi-sœur de l'abbé. Sa mère était Katherina Winter. Elle est âgée de 27 ans et est née en 1895. Elle était allée au couvent et a vécu avec sa sœur et son demi-frère.

Me Monette demanda au témoin de compter à partir de vingt en descendant. Mlle Delorme commença : 19, 17, 18, 16, 11, 10, 7, 8, 4, 3, 2.

Me Monette : "Huit moins deux donne quoi ?"

Le témoin : "Je ne sais pas."

Mlle Delorme dit ensuite qu'elle ignore le nom du père des trois fils de Noël. A ce moment les paupières du témoin commencèrent à trembler. Me Monette lui demanda ce qu'elle avait, et Mlle Delorme éclata en pleurs. Après quelques minutes, elle se reprit et déclara qu'elle avait toujours été nerveuse.

Me Walsh dit que les médecins lui ont demandé de poser certaines questions au témoin. Le témoin raconta qu'elle avait quitté l'école parce que ses sœurs lui avaient demandé de la faire à cause de l'état de sa vue, dont les conséquences auraient pu être sérieuses si elle y fut restée.

L'honorable Nap. Séguin, déposa alors devant les jurés deux lettres que Delorme lui a remises avec instruction de les remettre à destination. La première est adressée au Maire Martin et se lit comme suit :

"Au Maire de Montréal, l'honorable M. Martin, Vous voulez me parler seul l'autre jour et moi aussi. Lepage—le chef de police de Montréal—dit que vous êtes un bon chrétien. Essayez d'avoir son opinion dans cet affaire. Mes avocats Fillion et Monette devront se consulter avec MM. Patenaude, Laflamme et Wilson. Le dernier nommé, qui a refusé de comparaître pour moi, serait d'un grand secours. Voulez-vous lui demander de la faire ?"

"Votre aide et votre influence sont nécessaires. Vous avez la chance de vous montrer bon chrétien en me délivrant des fausses accusations prononcées contre moi par mes ennemis. Aidez mes avocats de manière à ce qu'ils puissent, par leurs questions, trouver des arguments suffisants pour réfuter ces accusations devant le juge. Je conjure Votre Honneur de m'obtenir la liberté par votre influence auprès du ministre de la Justice, Sir Lomer Gouin et autres. Il n'y a pas une minute à perdre. Mardi arrive vite : Ne m'avez-vous pas soufflé à l'oreille : "Ne parlez pas ?" Tenez votre promesse. Je suis bien traité ici par le bon gouverneur, l'honorable M. Séguin. Si je ne suis pas libéré à l'enquête, je devrai passer trois mois ici sans dire la messe, sans confesser, ni accomplir aucune fonction religieuse. Je suis obligé d'abandonner mes affaires aux mains étrangères, à un coût élevé, sans exercice, sans distraction. Pouvez-vous laisser seules mes sœurs timides, nerveuse et non protégées ? "Suicide" ? Mais pourquoi ? Où serait alors ma foi dans la justice future ? Dans mes troubles ma foi est toute en Dieu. Que la grâce accompagne mes sœurs. "Ma cause n'est pas une affaire d'argent. Je peux payer tous les frais. Fervents chrétiens, aidez vos avocats et les miens. Qu'ils s'unissent pour détruire les plants préparés par la police.

"Vous êtes l'homme pour cela. Marchez avec le Sacré-Coeur et St-Joseph. Si c'est nécessaire un certain gentilhomme que je vous ai nommé se joindra à vous. Je laisse tout entre vos mains. Aux journalistes, au peuple, à qui que ce soit, je ne dirai rien. Ma conduite est exemplaire. Faites moi l'honneur de me rencontrer avec A. G.

lard Fortier, président des Chevaliers, et Sir Lomer Gouin. N'oubliez pas le juge Cusson.

"Vous possédez, monsieur le Maire, toute ma confiance. Le plus grand désir de toute é catholique est de me voir libéré à l'enquête. Ne l'oubliez pas.

"Recevez, M. le Maire, mes respectueuses salutations."

L'autre lettre est adressée à Sir Lomer Gouin.

Le Dr G. DeBellefeuille, allié-niste, chargé par la défense d'examiner l'accusé fut ensuite interrogé par Me Monette, après qu'il eut exposé ses qualifications comme tel.

Les Epargnes sont utiles dans toutes les circonstances de la vie

L'épargne s'impose à quiconque veut atteindre un but dans la vie, satisfaire une ambition, réaliser un désir. Il faut de l'argent pour s'établir, pour se mettre en ménage, pour se construire une maison, ou s'acheter une ferme, ou se créer une réserve pour les mille éventualités de l'existence. Placez régulièrement vos épargnes à

La Banque Nationale

où elles seront en sûreté, à l'épreuve d'une tentation, de la satisfaction d'un caprice, et vous rapporteront deux fois par an l'intérêt régulier des banques. \$1. suffit pour vous ouvrir un Compte d'Epargne. N'hésitez pas!

CONFIEZ VOS EPARGNES A LA BANQUE NATIONALE, la plus vieille banque Canadienne-Française, qui a aidé financièrement au développement agricole, industriel et commercial de la Province de Québec. C'est la banque du cultivateur, de l'industriel, du marchand. Par l'intermédiaire de ses 347 bureaux, elle donne un service rapide et complet à ses clients.

BUREAU DE DIRECTION

PRESIDENT: L'HO. G. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co. VICE-PRESIDENT: J. H. FORTIER, Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée. DIRECTEURS: A. N. DROLET, NAP. DROUIN, A. B. DUPUIS, ERNEST R. DECARY, NAZ. FORTIER, SIR GEO. GARNEAU, J. B. LALIBERTE, HON. J. NICOL, C. R. C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works. HENRI DESRIVIERES, Gérant-Général.

Un Congrès de la jeunesse Ouvrière à Lévis

Suite de la page 2

VIII.—Moyens de formation intellectuelle: Les activités intellectuelles trouvent occasion de se développer et de se perfectionner.

"Avis" des Directeurs.—Conférences.—Cercle d'étude.—Cours du soir, etc.

M. Cyrille Vaillancourt, Chef de l'Apiculture Provinciale et membre du Cercle N.-D. de Lévis (A. C. J. C.)

IX.—Moyens de formation physique et sportive: Rôle du jeu et de la gymnastique dans la formation.—Leur action sur le corps, le caractère.—Les jeux prohibés, les jeux en honneur.

Que penser des gymnases neutres ?... des clubs... ?

M. L.-P. Bonenfant, du Patronage Laval

X.—Moyens de formation sociale: Créer des "autorités sociales". Importance donnée aux: Principes d'association.—Responsabilités.—Initiatives du zèle.—Sens patriotique.

M. Léopold Fontaine, de la Maison Le Prévost de Montréal.

MARDI, 20 JUIN 9 h. a. m.—TROISIEME REUNION D'ETUDE.

—LES RESULTATS—ou Rationnement des Principes et Méthodes des Oeuvres de jeunesse, chez le jeune homme.

XI.—Dans l'Oeuvre: La transformation du jeune homme n'est possible qu'à certaines conditions:

—de la part des Directeurs... —de la part du jeune homme... Etapes de cette transformation:

Attraits.—Confiance.—Action divine.—Idées, caractères, manières.—On "s'élève" graduellement. Dévouement et sacrifice.—L'apôtre dans l'Elite.

M. H. Audet, du Patronage de Lévis.

XII.—Dans la Famille: "Bonum diffusivum sui." —Influence du jeune homme dans sa famille. —Influence de l'Oeuvre (à cause du jeune homme) dans la famille.

—Les Anciens et leur action. M. J.-E. Larivière, N. P., du Patronage de St-Hyacinthe.

XIII.—Dans la Société: Petite Société: Ecole et Collège: — L'Oeuvre: école de respect, de travail, d'entraînement, d'émulation. Atelier et bureau: — Le jeune homme consciencieux. — Idées

Procession de la Fete-Dieu

DANS LEVIS

Suite de la page 1 On vote les estimés à Lévis

La Fête-Dieu a été solennellement célébrée dans deux paroisses de Québec, hier soir: chez les R. R. P. P. Franciscaïns et dans la paroisse du St-Sacrement. Deux grandes processions ont marqué cette solennité et notre population s'est portée en foule, avec une ferveur touchante, à ces deux manifestations religieuses.

Les fêtes de la paroisse du St-Sacrement prennent de plus en plus une expression de grandeur qui attire toujours de grandes foules. Celle d'hier soir compte comme l'une des belles et des plus émouvantes. Des gens de toutes les parties de la ville ont tenu à s'y rendre et il fallait, voir, hier soir, l'encombrement dans les tramways du circuit de la haute ville. Tout le long du parcours et surtout dans les rangs même de la procession, des centaines et des centaines de personnes ont chanté en choeur les cantiques d'usage au Sacré-Coeur et à l'Eucharistie. Un des pères de la paroisse, en causant avec un de nos représentants, hier soir, disait que ce fut la cérémonie la plus touchante qui se soit vue dans cette nouvelle et déjà prospère paroisse.

C'est Mgr Auguste Boulet, P.D. supérieur du collège de Ste-Anne de la Pocatière qui portait le St-Sacrement, assisté de MM. les abbés Arthur Lapointe et J.-T. Nadeau, comme diacre et sous-diacre.

Partie de l'église, la procession prit d'abord le chemin Ste-Foye jusqu'au reposoir de M. Raoul Paquet, puis le retour s'effectua par le chemin Ste-Foye, l'avenue Emond et la rue Frontenac. La garde d'honneur se composait de douze prêtres revêtus, les uns de la dolmatique, les autres de la chasuble.

Le reposoir construit chez M. Roland Paquet était de toute beauté. Il resplendissait de mille feux et jetait dans le firmament une lueur douce et brillante. Rien n'avait été ménagé pour donner à l'autel la parure qui lui convenait. D'innombrables branches de sapin terminaient majestueusement le décor. La procession fit halte à cet endroit et après un sermon de M. l'abbé E.V. LaVergne, puis un salut du Très-Sacrement, elle reprit sa marche vers l'église.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le conseil de ville, à Lévis, s'est réuni, hier soir, sous la présidence du Maire Demers. Tous les échevins étaient présents.

Le comité a voté les estimés pour les divers départements de la Cité. On a voté pour l'administration générale de la ville une somme de \$108,000.00 et pour l'Hygiène: \$42,333.00 à l'Aqueduc une somme de \$65,000.00, soit en tout, \$173,000.00.

On a voté, \$60,693.00 aux Finances; \$17,373.00 à la Police; \$22,900.00 à la Voirie; \$3,560.00 à l'Electricité; \$3400.00 aux marchés; 1500.00 à l'Hôtel-de-ville; \$150.00 à la Traverse; \$900.00 à l'Hygiène; \$42,333.00 à l'Aqueduc.

Une assemblée dimanche soir

Toutes les dames de Lévis, Lauzon et Bienville qui veulent aider au succès de la St-Jean-Baptiste sur la rive sud sont priées de se réunir, dimanche au soir, dans la salle de l'Hôtel-de-ville, à Bienville. Il s'agira de la question de l'organisation de chars allégoriques.

Une assemblée samedi soir

Le Comité des amusements pour la St-Jean-Baptiste se réunira samedi soir, à l'Hôtel-de-ville, à Bienville. Tous les jeunes gens qui veulent aider sont priés d'être présents. Cette assemblée commencera à 8 hrs.

Une chute de 18 pieds

Ce matin, un ouvrier, M. Joseph Fortin, de Lauzon, alors qu'il était à travailler à bord du steamer Champlain, actuellement dans la cale-sèche, a perdu tout à coup l'équilibre et est tombé d'une hauteur de 18 pieds.

Dans sa chute, Fortin s'est fracturé une jambe et infligé une blessure à la tête.

Ses compagnons de travail s'empressèrent au secours du blessé et firent mander immédiatement l'ambulance de M. Moisan qui le transporta à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.

Arrêté pour ivresse

Un homme de la Beauce, a été arrêté en état d'ivresse en bas des côtes, la nuit dernière et fut monté au poste de police central, où ce matin, il a été condamné à l'amende réglementaire. Il a payé rubis sur l'ongle.

Le blessé, bien que très souffrant n'est pas en danger.



De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches ordinaires. Préparez à employer. En vente chez les papeteries et épiceries de partout. ATTENTIVEMENT

PACIFIQUE CANADIEN 2 trains rapides course de 5 heures QUEBEC-MONTREAL. DE LA GARE DU PALAIS. "Le Frontenac"—Départ—12.30 P. M.—tous les jours. Arr. Montréal (G. Windsor) 5.30 P. M. "Le Viger"—Départ—3.40 P. M.—dimanche excepté. Arr. Montréal (G. Viger) 8.40 P. M. Retour de Montréal (G. Windsor) 8.00 A.M. tous les jours. Retour de Montréal (G. Viger) 4.00 P.M. dimanche excepté. Wagons-salon observatoire, et wagon-restaurant. DEPARTS SUPPLEMENTAIRES 8.00 A. M. dim. exc. pour Montréal (G. Viger) wagon-salon-observatoire à buffet. 11.10 P. M. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor)—Wagons-lits à compartiments éclairés à l'électricité. Retour de Montréal (G. Viger) 8.45 A. M. dimanche excepté. Retour de Montréal (G. Windsor) 1.30 P. M. dimanche seulement. Retour de Montréal (G. Viger) 11.10 P. M. tous les jours. Retour de Montréal (G. Windsor) 10.45 P. M. tous les jours. —Heure normale de l'Est— Le Service du Pacifique Canadien ne souffre aucune comparaison IL EST INSURPASSABLE. Bureaux des billets 40 rue Saint-Jean Québec. Tél: 93, 1840, 663.